

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 29 février 2016

Le lundi 29 février 2016 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 25 janvier, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, BERTRAND Olivier, DIOGO Jean, MEUNIER Jean-Michel, PANAR Michel, CAILLETON Thierry, Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie.

Absent : néant

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

1-Choix du tracteur :

Présentation de différents devis par MM. Colin, Cailleton et Meunier.

Le choix s'arrête sur le modèle 4 RM IH 85 ainsi qu'un broyeur d'accotement vendu par l'entreprise ROBIN. Le coût total de ce matériel s'élève à 59 700€ TTC, il faut déduire la somme de 10 200€ pour la reprise de l'ancien tracteur, reste un coût pour la commune de 49 500€ TTC. En attendant la livraison, le tracteur sera remis en état par le vendeur sans surcoût pour la municipalité.

Le prix de 49 500€ TTC sera financé pour partie par le FST (80 % du montant HT), la TVA sera récupérable dans 2 ans. M. le Maire doit étudier la possibilité de prêt à 0% pour financer la TVA. Il restera à la commune une charge de moins de 10 000 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du tracteur, ainsi que la demande de subvention FST. Il conviendra de former le personnel pour l'utilisation de ce nouveau matériel.

2-Etude du budget 2016 :

M. le Maire nous expose la situation de la CDC Val de Charente, ainsi que celle de la ville de Ruffec. Les attributions de compensation ne sont pas encore arrêtées, et elles ont une large influence dans la préparation de notre budget.

M. Arpagian présente la situation financière actuelle, qui nous permettra de composer un budget sereinement pour 2016.

Les principaux investissements seront : la conformité accès handicapés, la voirie, l'éclairage public, la maison des associations ...

Le budget sera voté le mercredi 6 avril à 18h30.

3-Questions diverses :

-La boîte de vitesse du camion est hors service, il faut la réparer.

-Suite à la tempête du 20 février, des parties du toit de l'ancienne salle des fêtes se sont arrachées, cela a nécessité l'intervention des pompiers. Conscient du danger, M. le Maire a envoyé aux propriétaires (à la dernière adresse connue) une lettre recommandée avec accusé de réception.

-Travaux d'élagage : Il s'agit d'élaguer les arbres autour de la place de la mare, certaines branches étant dangereuses. M. Babeau, auto-entrepreneur à Courcôme, propose une intervention selon un devis de 1 650€, sur lequel on peut retirer 450€ d'évacuation des branches qui sera faite par nos agents.

Accord à l'unanimité, à faire au plus tôt avant la montée de la sève.

-Citerne de gaz, salle socio-culturelle : le contrat actuel avec Primagaz arrive à échéance, ce dernier n'a pas fait de nouvelle proposition. Antargaz propose un contrat au prix de revient inférieur à celui actuel, (économie d'environ 900€ par an). En cas d'acceptation il faudra changer la cuve et le compteur (à leur frais), le raccordement restera à notre charge.

Il serait bon de rapprocher le compteur du bâtiment, l'étude sera demandée au changement. Accord à l'unanimité.

-Remise en place des tôles sur l'atelier communal : Suite au dernier coup de vent des tôles se sont envolées, le changement revient à 455,40€ (montant en dessous de la franchise d'assurance). Accord à l'unanimité.

-Été actif : la municipalité reconduit les animations de 2015 en 2016 : rollers, paléo...

-Coq de l'église : il faudrait trouver un financement soit par le biais de la réserve parlementaire du député, soit par une aide de NEOEN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.